

Les logiques du « Projet »

David PUAUD

Educateur de prévention spécialisée et doctorant à l'EHESS

Courriel : puaud david@yahoo.fr

Le terme projet fait indubitablement partie de notre vie quotidienne. Du projet de naissance au projet de vie à celui de carrière, de formation, en passant par les soins, vacances etc., cette notion constitue un véritable *leitmotiv* propre à notre monde occidental contemporain.

Le terme *projet* proviendrait de l'ancien français : *pourget* (1549) signifiant « de projeter ». Le projet vise un changement d'état, il nécessite d'anticiper un plan d'action spécifique pour tendre à sa réalisation. Le projet est situé dans le temps, il a un début et une fin. F. Graber distingue le « faiseur de projet » lié à la figure de l'entrepreneur au « projet régulier » résultant d'une activité collective. Le premier est bien souvent assimilé à la figure de l'escroc potentiel. Le « faiseur de projet » cherche à séduire des investisseurs dans l'objectif de développer une « entreprise » rentable. Les « projets réguliers » sont, quant à eux, liés au développement de la figure de l'ingénieur d'État qui émerge durant le 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Ce sont avant tout des « outils de gestion » pour tendre à l'optimisation des services liés à une administration spécifique. L'objectif sous-tendu est notamment la gestion publique des deniers de l'État, mais surtout un système de contrôle pour éviter les fraudes (Graber, 2010 : 25-27). J. P. Boutinet stipule que jusqu'au 19^{ème} siècle, le terme est peu usité dans le langage commun, par contre il est utilisé depuis la renaissance italienne dans le domaine de l'architecture (1990 : 26).

La « grammaire » du projet selon l'expression d'E. Chiapello et L. Boltanski (1999) s'est véritablement diffusée dans notre société occidentale dans les dernières décennies du 20^{ème} siècle. En effet, comme le soulignent les auteurs, dans les années 1990 s'est manifestée une « nouvelle représentation du monde économique » (*idem* : 154). Les auteurs relèvent que les textes de management des années 1960 renvoyaient à un modèle de l'entreprise hiérarchisée, planifiée. Dans les années 1990, de nouvelles règles propres aux jeux économiques apparaissent. La société contemporaine tend à s'organiser autour du principe régulateur du projet, mais également du réseau.

Au sein du secteur professionnel relatif au « travail social »ⁱ, le recours au « mode projet » est récurrent. Dès la formation initiale des éducateurs spécialisés, ces derniers se doivent de valider un « domaine de compétence » consacré à la « conception et conduite de projet éducatif spécialisé ». Ce domaine de compétence représente 1/3 de la formation théorique globale pour l'obtention du Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé en France (soit 500 heures d'interventions sur 1450 heures). Au quotidien, tout travailleur social développe des projets éducatifs, de vie, personnalisés pour les usagers des services etc. Il participe également au projet institutionnel de l'établissement et/ou à la mise en place du projet associatif. Au sein des structures sociales se développent des postes spécifiques, comme : chefs, chargés et/ou attachés de projets. Ces professionnels ont notamment pour fonction de répondre à des « appels à projets ». Sur le terrain en tant qu'éducateur de rue, je demande régulièrement aux jeunes que j'accompagne (après quelques formules de politesse) « comment il va ? Où il en est ? » Ces formules sous-tendent que le jeune justifie de la mise en place de son projet d'insertion sociale professionnelle ou bien de son désir (ou non) d'en réaliser un. Lorsque j'accompagne, le jeune adulte à son premier rendez-vous au pôle-emploi, le conseiller élabore avec le jeune adulte un « Projet personnalisé d'accès à l'emploi. » L'auto-entrepreneuriat est devenu une valeur centrale dans notre société, chacun doit « cultiver » son réseau, démontrer qu'il est « employable ».

Le concept de projet contient un *package* de valeurs étroitement lié à un modèle d'intégration propre à une société donnée. La mise en place d'un projet nécessite que l'individu élabore une stratégie de conduites de relations, une sorte de « monitoring de soi » permanent. La personne doit être connectée, développer un véritable « régime de monstration » permanent de ses qualitésⁱⁱ. Celui-ci forme un ensemble de ressources mobilisable à tout moment. Ce système de représentation nécessite l'acquisition de dispositions spécifiques, de savoirs faire/être, par exemple adapter son registre de langage en fonction de ses interlocuteurs, maîtriser les outils informatiques (notamment les réseaux sociaux), être curieux, à l'écoute, autonome, flexible, polyvalent, etc. L'individu connecté se projette dans un temps linéaire en configurant, élaborant différents éléments de son réseau de manière temporaire. Dans ce monde d'interconnexions permanentes, le monde privé n'est plus véritablement séparé de la sphère professionnelle ; les mondes du loisir, de la famille, de l'activité salariale forment un « portefeuille d'activité » potentiellement mobilisable à tout moment (*idem* : 165). Bien souvent, nous constatons sur le terrain que les projets des jeunes en situation de marginalité avancée se retrouvent contredits par les normes administratives. Pourtant, bien souvent ces projets s'avèrent réalistes : le jeune adulte souhaite accéder à un logement autonome, se

former, trouver un emploi pérenne, etc. Cependant, il peut, par exemple, se voir rétorquer par un conseiller de la Mission locale d'insertion : « ton projet n'est pas réaliste, il faut que tu t'adaptes, ne brûles pas les étapes ! Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, etc. » Le jeune adulte se confronte alors à la « discrédence entre les styles de communication selon les cultures et la distribution du pouvoir qui s'organise autour de marqueurs symboliques » (Bourgois, 1995 : 172). Les échecs répétés renvoient irrémédiablement l'individu à sa propre responsabilité, ses propres limites. Comme le stipulait F. Lepage dans l'une de ses « conférences gesticulées : « l'idéologie du projet ça tue le désir. » La « cité par projet » selon L. Boltanski et E. Chiapello a notamment pour conséquence de favoriser un « grand partage » entre ceux qui disposent du « capital culturel », des dispositions adéquates et les autres qui « tendent à disparaître sans laisser de trace » (*idem* : 159).

BIBLIOGRAPHIE

BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve (ed. by). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard, 1999.

BOUTINET Jean Pierre. *Anthropologie du projet*. Paris, PUF, 1990.

BOURGOIS Philippe. *En quête de respect. Le crack à New York* [1995]. Paris, Seuil, 2001.

GRABER Frédéric. Les projets : formes socio-politiques de l'action, *Vacarme n°53*, 2010, pp. 25-27.

LEPAGE Franck. *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu ... ou Une autre histoire de la culture*. Incultures -Tome 1, Cerisier, 2007.

ⁱ La notion de « travail social » désigne ici un ensemble de métiers liés à des activités professionnelles multiples en direction des populations dites en « difficultés ». Les éducateurs spécialisés, assistants sociaux et autres fonctions assimilées interviennent pour des missions, des services très divers : de la protection de l'enfance aux prestations sociales et familiales à l'accompagnement éducatif des personnes handicapées, sans domicile fixes (etc.)

ⁱⁱ Je me réfère ici au chapitre 2 de l'ouvrage : *Le Nouvel esprit du capitalisme* de L. Boltanski et E. Chiapello intitulé « la formation de la cité par projets » (1999 : 154-238).